



Ne pas subir – Ne pas subir – Ne pas subir

Lettre 16/08

Vaincre

L'ennemi n'est pas seulement Daech. C'est le totalitarisme islamiste comme l'étaient hier les totalitarismes nazi et communiste. C'est lui qui se développe aujourd'hui sous des formes nouvelles à travers de multiples organisations terroristes dont les nombreuses « filiales » d'Al Qaïda. C'est lui qu'il faut abattre avec une détermination sans faille, selon des modes d'action adaptés. Les guerres ne se ressemblent jamais, elles sont toujours nouvelles !

La France combat cet ennemi mondialisé au Moyen-Orient et en Afrique avec ses alliés, mais elle seule peut l'affronter sur son sol, où il a développé des métastases. Il a pu le faire d'autant plus facilement que l'islam, dont il se réclame et sur lequel il s'appuie, est pratiqué dans notre pays par la plus nombreuse communauté musulmane d'Europe et que nos dirigeants ont fait preuve depuis des décennies d'un grand laxisme devant les exigences communautaristes d'une immigration très importante ; ils ont rejeté le premier principe qui fonde la Nation française, celui de l'assimilation individuelle au sein de la communauté nationale.

Face à la situation très difficile à laquelle elle est confrontée, la France doit cesser de se lamenter, de déclamer, de déprimer et ses dirigeants de répéter qu'il y aura d'autres attentats comme pour se déresponsabiliser. Elle doit se ressaisir et vaincre. Il faut que l'Etat, garant de la défense de la France et des Français, assure, sans état d'âme, son premier devoir.

Il faut déclarer la guerre et la conduire avec toute la rigueur des principes et des lois qui la régissent. Il s'agit donc de mettre effectivement hors d'état de nuire ceux qui tuent mais aussi ceux qui soutiennent les tueurs ; il est donc urgent de définir un état de droit du temps de guerre qui se substitue à celui du temps de paix.

A l'étranger

Au Moyen-Orient, notre diplomatie doit cesser ses contorsions et rechercher une alliance avec tous ceux qui visent le même but: la destruction des forces de Daech et des autres mouvements terroristes. C'est la priorité car c'est l'intérêt de la France.

Au Sahel, il faut monter en puissance nos forces (3 500 hommes aujourd'hui) alors qu'elles sont déployées sur 5 millions de km² (la superficie de l'Europe) et ne disposent que de 15 hélicoptères dont la disponibilité n'est pas toujours assurée !

Il convient aussi de dissuader certains pays de fournir des fonds et des armes à nos adversaires, quelles que soient les relations économiques que nous avons avec eux.

En France

Détruire : sur le territoire national, le but est clairement d'éradiquer les métastases islamistes, qui ont pour la plupart, la nationalité française, et assécher la source qui les alimente. Quoi qu'en dise le ministre de la Défense, cette « 5^e colonne » est un fait. Il s'agit donc d'infliger aux hommes et aux femmes qui se rendent coupables d'intelligence avec l'ennemi, la seule mesure qui s'impose : la mise hors d'état de nuire. Cela concerne tous ceux qui sont impliqués dans des actions terroristes sur le territoire national. Cette sanction est d'autant plus justifiée que cet ennemi agit sans porter d'uniforme, comme l'exigeraient les lois de la guerre, et contre des civils sans défense.

Doivent être considérés comme impliqués tous ceux qui ont participé à l'endoctrinement, à l'hébergement, au transport et à la fourniture d'armes, d'explosifs, de faux papiers,... contribuant à la préparation ou à la réalisation de ces actions.

Contrôler et rechercher : simultanément, l'Etat doit réinvestir certains quartiers dits sensibles devenus des zones de trafic qui financent et où se développent les métastases. Des opérations de « *contrôle de zone* » doivent être montées pour rechercher armes et renseignements, vérifier l'identité des personnes, l'origine des biens et contribuer à briser le communautarisme qui assure parfois un refuge aux terroristes. Dans ces opérations susceptibles de réactions violentes, des unités particulières des forces armées pourraient être engagées en appui des forces de sécurité intérieure.

A cela s'ajoute en priorité le contrôle effectif aux frontières, pour savoir qui rentre et sort de France, et le renforcement de la surveillance dans les prisons.

Renseigner : la ressource, que constituent les anciens gendarmes, policiers ou militaires, sélectionnés et entraînés, pourrait contribuer au recueil d'informations d'environnement en complément des polices municipales redéployées en priorité sur cette mission de proximité.

De même l'appel à témoins pourrait être développé compte tenu de l'esprit civique qui anime un nombre croissant de citoyens. Ceux-ci comprennent aujourd'hui que leur vigilance et leur témoignage peuvent éviter des massacres.

Eduquer : il est indispensable et urgent de réformer en profondeur l'Education dite nationale.

Outre sa mission première de transmission du savoir, l'Ecole doit renforcer sa contribution à l'acquisition des valeurs telles que l'exigence du respect et le goût de l'effort et du travail, ainsi que de la culture française, à travers la connaissance de la langue, de l'histoire et de la géographie de la France, développant ainsi le sentiment de fierté d'appartenir à la communauté française et celui du devoir d'y être un membre loyal et actif au service de l'intérêt général.

Conduire la guerre exige du politique qu'il définisse une stratégie globale et qu'il la mène de manière cohérente, déterminée et sur le long terme. Il faut pour cela une armée puissante, des forces de sécurité dissuasives, une Education nationale repensée et le choix de l'assimilation. Mais rien ne peut réussir sans un engagement actif de tous les citoyens.

Encore faut-il que les responsables politiques actuels et futurs appréhendent la situation avec courage, fixent des objectifs clairs et assument leurs lourdes responsabilités du temps de guerre. La confiance des Français et la cohésion de la Nation sont à ce prix !

LA REDACTION
www.asafrance.fr